

Chaire Quételet 2006

Les systèmes d'information en démographie et en sciences sociales.
Nouvelles questions, nouveaux outils ?

29 novembre au 1er décembre 2006, Louvain-la-Neuve, Belgique

L'EXPERIENCE DES ENQUÊTES BIOGRAPHIQUES EN AFRIQUE

Philippe Antoine*, **Philippe Bocquier****, **Richard Marcoux*****, **Victor Piché******

À l'instigation de diverses institutions du Nord et du Sud et dans le cadre de collaborations scientifiques internationales entre des équipes de recherches africaines, françaises et québécoises, plusieurs enquêtes biographiques ont été réalisées en Afrique, dont plusieurs sur le thème des changements socio-démographiques en ville (Dakar, Bamako, Yaoundé, Abidjan, Antananarivo, Lomé, Nairobi, Dakar II) et deux au niveau national (Burkina et Mali) entre 1989 et 2001. Au delà des analyses de chaque enquête, certaines analyses comparatives des processus d'insertion urbaine en Afrique ont été conduites, dont l'analyse comparée des enquêtes biographiques menées à Dakar et à Bamako qui a marqué une première étape (Antoine, Ouédraogo, Piché, 1998) et celles concernant Dakar et Lomé sur les interrelations entre activité et vie familiale (Adjamagbo et al, 2005 ; Béguy, 2006).

Les enquêtes biographiques permettent de mettre en perspective différents événements démographiques et sociaux concernant la vie d'un individu depuis sa naissance jusqu'au moment de l'enquête. Ces événements concernent différentes dimensions de sa vie, à savoir son itinéraire résidentiel (mobilité, décohabitation, autonomie résidentielle), son parcours professionnel y compris la scolarisation et la formation, sa vie matrimoniale (c'est-à-dire la constitution ou la dissolution du ménage) et sa vie féconde. Ces informations peuvent aussi être complétées par d'autres renseignements¹ susceptibles d'apporter un complément à l'analyse des itinéraires individuels (comme l'appartenance à des réseaux sociaux). Ces biographies sont recueillies pour différentes générations, ce qui permet de saisir les évolutions qui s'opèrent d'une génération à l'autre tant pour les hommes que pour les femmes. Cette démarche dépasse l'analyse transversale, traditionnellement pratiquée, qui ne rend pas compte des dynamiques temporelles à l'intérieur desquelles s'inscrivent les processus sociaux. Elle s'inscrit dans tout un courant qui tend à renouveler la collecte des données démographiques concernant la mobilité spatiale et sociale (Groupe de réflexion sur l'approche biographique, 1999). De nombreuses innovations méthodologiques ont été introduites par ces enquêtes et elles offrent de multiples potentialités analytiques notamment pour circonscrire les transformations socio-démographiques qui se produisent sur le continent africain, transformations souvent masquées dans les enquêtes transversales (Calves et Marcoux, 2004).

Après avoir présenté les principales enquêtes réalisées, et certaines avancées méthodologiques, nous exposerons quelques résultats innovants.

* IRD, UR DIAL, Équipe Jérémie, Dakar ; Email : antoine@ird.sn

** IRD, UR DIAL, CERA Afristat Bamako ; Email : philippe.bocquier@afristat.org

*** Université Laval (Québec), Département de sociologie ; Email : richard.marcoux@soc.ulaval.ca

**** Université de Montréal, Département de démographie ; Email : victor.piche@umontreal.ca

¹ A condition que ces informations soient elles-mêmes replacées dans le temps.

1. Les enquêtes biographiques en Afrique

1.1. Les premières expériences

En Afrique francophone, diverses tentatives d'approches biographiques quantitatives ont été tentées dès les années 1970. Par exemple, Philippe Haeringer (1972) propose, à partir d'une transcription synoptique d'entretiens libres portant principalement sur les étapes migratoires, la mobilité résidentielle, la mobilité professionnelle, les relations avec le village d'origine, l'évolution des situations familiales, de dresser des profils de parcours migratoires d'un millier de migrants à Abidjan. De son côté Emile Lebris (1982), à l'aide d'un recueil de biographies effectué à Lomé, tente de mettre en évidence le système résidentiel des migrants, à travers, entre autres, une illustration graphique et cartographique. Mais ces deux approches, qui cherchent à restituer les particularités de chaque individu, se prêtent mal à la généralisation sur l'ensemble de la ville.

Une des premières enquêtes à utiliser une approche de type biographique au niveau national a été réalisée au Burkina Faso en 1974-75 (Coulbaly, Gregory et Piché, 1980). Même si à l'époque les techniques d'analyse biographique ne sont pas encore utilisées, l'enquête nationale sur les mouvements migratoires du Burkina Faso a permis une multitude d'analyses nouvelles dont celles sur les cheminements migratoires (Piché, Gregory et Lavoie, 1984) et sur l'histoire des migrations de travail (Cordell, Gregory et Piché, 1996).

Une première tentative d'approche statistique à partir d'un questionnaire fermé, se prêtant mieux à une analyse sur des échantillons importants a été tentée en 1986 à Pikine dans la banlieue de Dakar. Toutefois cette enquête souffrait de nombreuses imperfections mêlant souvent à des questions biographiques des informations transversales. L'enquête a cependant permis d'analyser de façon biographique les relations entre mortalité infanto-juvénile et espacement des naissances jusqu'alors très peu étudiées en milieu urbain en Afrique. La méthode non paramétrique avait permis de montrer qu'il existait bien à Pikine un contrôle des naissances chez les femmes de Pikine mais seulement au-delà du 6^e enfant, et que la venue d'un nouvel enfant n'augmentait pas le risque de mortalité juvénile du précédent (Bocquier, 1991).

Ces diverses approches, se focalisent sur des aspects spécifiques de la biographie (migration dans un cas, fécondité et mortalité dans l'autre) et ne mettent pas totalement en relation l'ensemble des itinéraires de l'individu. L'enquête de 1989 à Dakar marque dans ce domaine une nouvelle étape.

1.2. L'enquête de Dakar en 1989

L'enquête conduite à Dakar en 1989 (Antoine *et al*, 1995) avait pour objectif de saisir les processus d'insertion urbaine et les transformations des comportements familiaux engendrés par la récession économique. Le questionnaire était un questionnaire à modules retraçant les principales étapes de la vie de chaque enquêté. La passation d'une fiche Ageven précédait l'administration du questionnaire.

La fiche Ageven

Le recueil des biographies s'appuie sur un bon repérage dans le temps des événements vécus par l'enquêté. Peu de personnes mémorisent les dates des événements vécus, mais en revanche, l'enchaînement des événements familiaux est facilement gardé en mémoire. Dans le cas de ces enquêtes, pour aider les personnes enquêtées à placer dans le temps les principaux moments de leur vie, nous avons eu recours à la fiche Ageven qui met en correspondance les âges et les événements. Avant de commencer à remplir le questionnaire, l'enquêteur demande

à l'enquête de situer dans le temps les principaux événements de sa vie familiale, puis de sa vie migratoire et résidentielle, et de sa vie professionnelle. Ces événements sont replacés au fur et à mesure de l'entretien sur une fiche où figurent une échelle de temps (années calendaires) et la durée écoulée depuis l'événement. Cette fiche permet de replacer les événements dans le temps soit par la datation directe, soit relativement les uns par rapport aux autres. Le classement des événements s'opère alors sans trop de difficultés. D'une enquête à l'autre, la fiche Ageven, initiée lors de l'enquête de Pikine en 1986 (Antoine *et al.*, 1987), sera améliorée lors des autres enquêtes.

Le questionnaire

Le questionnaire proposé en 1989 reprend la logique des questionnaires dits tri-biographiques (Courgeau et Lelièvre, 1989 ; Courgeau, 1999). Il a été adapté au contexte dakarois. Le principe du questionnaire biographique est d'insister sur les aspects de la vie de l'individu qui changent au cours du temps, et qui peuvent être bien remémorés et datés. Il s'agit de comparer les itinéraires de trois générations ayant respectivement 25 à 34 ans, 35 à 44 ans et 45 à 59 ans au moment de l'enquête. Dans chacun des modules, il s'agira de remplir autant de colonnes (correspondant à des périodes) qu'il y a de changements de statut. Quatre modules principaux sont retenus :

1. Le module résidentiel retrace le cheminement migratoire et le parcours résidentiel en ville.
2. Le module activité couvre les différents épisodes de la vie active de l'individu en particulier en adaptant des questions aptes à caractériser la nature de l'emploi dans le secteur moderne ou informel.
3. Un module retrace la vie matrimoniale, en prenant en considération la complexité des situations et des formes d'union possibles allant de l'union libre sans cohabitation à la polygamie.
4. Le dernier module permet de saisir la descendance.

Le canevas de ce questionnaire sera repris par la suite et de nombreuses améliorations seront apportées par les enquêtes ultérieures.

1.3. Les différentes enquêtes successives

Plusieurs enquêtes ont été réalisées ensuite dans des capitales africaines que sont Bamako en 1992 (Ouédraogo et Piché, 1995), Abidjan, en 1996 (Kouamé, 1999), Yaoundé en 1996 (Kouamé *et al.*, 1999), Antananarivo en 1998 (Antoine *et al.*, 2000), Lomé en 2000 (URD/DGSCN, 2002), Nairobi en 2001 (Agwanda *et al.*, 2006) et à nouveau Dakar en 2001 (Antoine *et al.*, 2002). À cette liste d'enquêtes urbaines, il convient d'ajouter deux enquêtes de couverture nationale réalisées en 2000, l'une au Burkina-Faso (Poirier *et al.*, 2001), et l'autre au Mali (Marcoux, Gueye et Konaté, 2006). Nous n'avons pas mentionné d'autres enquêtes assez voisines mais dont le recueil biographique n'est pas exhaustif (itinéraire migratoire ou professionnel incomplet). Le tableau suivant récapitule les différentes enquêtes, les organismes impliqués et les responsables de la réalisation de l'enquête².

² A ces noms il faudrait ajouter tout ceux qui ont contribué par la suite aux analyses.

Tableau 1 : Les différentes enquêtes biographiques réalisées

1986 Pikine (IRD-DPS) (Antoine, Bry, Diouf)
1989 Dakar (IRD-IFAN)(Antoine, Bocquier, Fall, Guissé, Nanitelamio)
1992 Bamako (CERPOD-Université Montréal) (Konaté, Kouamé, Marcoux, Ouédraogo, Piché)
1996 Abidjan (IFORD-ENSEA-AGEPE) (Kouamé, Zanou)
1996 Yaoundé (IFORD-CEPED) (Kouamé, Ngoy, Kuepié, Antoine)
1998 Antananarivo (MADIO-IRD-CEPED)(Bocquier, Razafindratsima, Roubaud, Antoine)
2000 Lomé (URD-DGSCN-BAD) (Vignikin, Amétépé, Béguy, Rissy, Antoine)
2000 Mali (CERPOD-Université de Montréal) (Marcoux, Konaté, Gueye)
2000 Burkina Faso (Université Montréal-UERD) (Poirier, Dabiré, Piché, Shoumaker)
2001 Dakar (IRD-IFAN-CODESRIA) (Antoine, Adjamagbo, Dial, Diagne, Fall)
2001 Nairobi (Université de Nairobi, IFRA, IRD) (Agwanda, Bocquier, Khasakhala, Owuor)

Le tableau 2 offre une vision synthétique des différentes enquêtes mentionnées dans cet article. Toutes comparent la situation des hommes et des femmes selon trois générations. La limite d'âge pour la génération la plus âgée varie de 54 à 59 ans selon les enquêtes et pour la plus jeune elle démarre en général à 25 ans sauf à Dakar (en 2001) et au Burkina où la limite inférieure est 15 ans ; ainsi qu'au Mali où la borne minimale est de 30 ans pour les femmes et 35 ans pour les hommes. Quatre itinéraires sont collectés: résidentiel, professionnel, matrimonial et de fécondité. Les biographies recueillies vont de 1290 individus (Dakar en 2001) à 8644 au Burkina Faso (en 2000). Le nombre moyen d'occurrences est fonction du poids respectif des générations retenues d'une enquête à l'autre (surreprésentation ou non des générations plus âgées), des définitions retenues (en particulier la résidence) ou des variations de calendrier ou d'intensité (nuptialité, fécondité). Quand, au moment de la collecte, l'accent est mis sur un point particulier, le nombre d'événements recueillis est plus important. C'est le cas par exemple pour l'activité à Antananarivo et Nairobi où l'accent était mis sur le changement de statut professionnel y compris dans la même entreprise où chez les enfants au Mali quand on s'intéresse très finement aux diverses activités exercées y compris le cursus scolaire. Si le nombre moyen d'occurrence est en moyenne « raisonnable », environ une union, le maximum d'occurrences est par contre important surtout dans les régions sahéliennes (7 unions). Le cas de Yaoundé est un peu particulier, car on a également tenté de saisir les unions informelles.

Le nombre d'événements connus par un individu a des répercussions sur la durée de l'entretien. On suppose souvent que les enquêtes biographiques nécessitent des entretiens très longs. L'enquête de Antananarivo, où il a été demandé à l'enquêteur d'indiquer l'heure exacte du début et de la fin de l'entretien, permet de donner quelques informations à ce sujet (Antoine *et al.*, 2004). La durée de l'entretien biographique montre une grande variation selon l'individu enquêté : de 8 minutes à plus de 3 heures. La durée médiane est seulement de 45 minutes et la moitié des entretiens ont duré entre une demi-heure et une heure. Les durées longues sont peu fréquentes : 10 % seulement des entretiens ont été réalisés en plus d'une heure et demie. On voit donc que la plupart des entretiens ont des durées raisonnables et que l'enquête biographique ne se distingue pas particulièrement des autres enquêtes socio-démographiques.

Tableau 2 : Éléments concernant la collecte des principales enquêtes biographiques réalisées en Afrique francophone

	Effectif Enquêté	Nombre moyen d'occurrences				Valeur maximale des occurrences			
		Résidence	activité	union	enfant	résidence	activité	union	enfant
Dakar 1989									
Homme 25-59 ans	1059	4,49	2,85	1,16	3,76	22	11	7	25
Femme 25-59 ans	498	3,72	1,94	1,21	4,38	13	8	5	14
Bamako 1992									
Homme 25-54 ans	881	2,25	2,25	1,05	3,60	18	16	5	24
Femme 25-54 ans	1260	2,11	1,69	1,09	5,01	15	8	4	14
Yaoundé 1996									
Homme 25-54 ans	714	5,23	3,53	0,92	3,01	19	18	10	18
Femme 25-54 ans	746	4,51	3,07	0,95	3,77	14	10	6	13
Antananarivo 1998									
Homme 25-54 ans	1170	4,94	7,84	0,97	3,11	19	18	3	14
Femme 25-54 ans	1233	4,74	6,85	1,01	3,58	21	17	3	14
Lomé 2000									
Homme 25-54 ans	1223	4,53	4,41	1	2,66	16	11	6	20
Femme 25-54 ans	1313	4,4	3,83	0,99	2,73	16	11	6	13
Mali 2000									
Homme 35-59 ans	2307	3,05	2,71	1,56	6,49	18	18	6	27
Femme 30-54 ans	3152	2,71	2,27	1,09	5,37	14	10	4	14
Enfant 12-16 ans	2994	1,31	4,22			7	11		
Burkina Faso 2000									
Homme 15-64 ans	4076	3,16	3,14	0,97	-	21	16	7	-
Femme 15-64 ans	4568	3,01	2,88	0,97	3,84	16	11	7	15
Nairobi 2001									
Homme 25-54 ans	684	4,61	6,74	0,87	2,77	12	21	2	11
Femme 25-54 ans	901	4,28	5,90	0,82	3,00	11	16	1	11
Dakar 2001									
Homme 15-59 ans	636	4,26	4,14	0,79	2,71	24	14	5	23
Femme 15-59 ans	654	3,57	3,45	0,93	3,07	15	9	4	12

1.4. Les améliorations successives

Améliorations à la fiche Ageven

Dans les dernières versions de la fiche Ageven (comme celle utilisée pour l'enquête de Antananarivo ; voir annexe 1), nous avons tenu compte non seulement des changements de logement, de statut matrimonial ou d'activité, mais aussi des changements de statut dans chacun de ces états (Antoine *et al.*, 2004). Ainsi, la première colonne remplie sur la fiche concerne les principaux événements démographiques (date de naissance de l'enquêté et de ses enfants), et matrimoniaux (mariages successifs, divorces et veuvages). Les changements de statut dans le mariage y figurent s'ils sont séparés par des périodes de 6 mois ou plus. Deux types de changements de statut sont distingués : les changements de régime matrimonial et les changements de co-résidence des époux.

La deuxième colonne concerne les lieux de résidence (villes ou villages hors du champ d'enquête), ainsi que les quartiers de l'agglomération enquêtée. Deux types de changements de statut sont distingués : les changements de statut d'occupation (hébergé, locataire ou propriétaire) et les changements de statut dans le ménage (avec indication du lien de parenté avec le chef de ménage).

La troisième colonne sert à relever tous les changements de scolarité, d'entreprise, de statut dans l'entreprise, ainsi que les périodes de chômage. Pour établir la chronologie, on ne tient compte que des activités principales : changements de cycle scolaire (primaire, secondaire général, secondaire technique, supérieur) changements d'établissement scolaire ou d'entreprise et changements de statut (promotion, fonction dans l'entreprise) de 6 mois ou plus.

Il faut également souligner que lors de l'enquête du Mali de 2000, un calendrier des fêtes musulmanes au cours des 60 dernières années a été utilisé en appui au recueil des informations sur la fiche Ageven. Ceci a notamment permis de mieux circonscrire dans le temps certaines informations qui peuvent être largement conditionnées par les fêtes musulmanes, telle que les célébrations du mariage.

La fiche Ageven s'avère également d'une grande utilité pour des recherches conduites dans les pays développés. Géraldine Vivier (2006) en donne un certain nombre d'exemples, en particulier l'utilisation de cette fiche pour retracer l'évolution de la composition du ménage au cours du temps (Lelièvre et Vivier, 2001) ou les possibilités d'introduire la trajectoire de santé.

Les améliorations aux questionnaires

Au fur et à mesure des enquêtes, des améliorations substantielles ont été apportées aux différents modules. Le module résidentiel s'est vu adjoindre des questions sur l'évolution des conditions d'habitat et des éléments de « confort » (accès à l'eau, à l'électricité, etc.), et sur l'évolution du statut d'occupation du logement (Bamako, Antananarivo, Lomé). L'enquête réalisée à Bamako en 1992 a permis d'introduire le statut de copropriétaire, largement répandu (près du tiers des propriétaires), ce qui a conduit à révéler la complexité des titres fonciers en milieu urbain étant donné les règles traditionnelles d'héritage et de succession qui bien souvent s'arriment difficilement aux règles du droit moderne (Rondeau et al. 1996). Les conditions d'habitat et de confort sont par ailleurs renseignées dans la plupart des enquêtes, soit globalement pour chaque période (avec une imprécision quant aux changements éventuels de ces conditions au cours de la période), soit pour la fin de la période (avant le changement ou au moment de l'enquête), soit encore à la fois en début et en fin de période pour mesurer

plus précisément l'effet de la mobilité sur l'accès à de meilleures conditions d'habitat et de confort.

Le module activité est devenu un module « scolarisation et activité » incorporant aussi les périodes de scolarisation et de formation dans le cursus professionnel au sens large. Dans ce module, dans certaines enquêtes, les changements de statut dans une même entreprise sont également pris en compte. Par contre les questions sur les revenus, existants dans le questionnaire de Dakar, ont disparu des enquêtes ultérieures, car les réponses ont été jugées trop incertaines en recueil rétrospectif.

Le module concernant la vie matrimoniale a aussi connu de nombreux compléments. Dès le départ, il a été conçu pour prendre en considération la polygamie et le divorce. À Yaoundé, des questions concernant les liaisons informelles ont été introduites. À Bamako, Antananarivo et Lomé on a essayé de saisir l'ensemble du processus matrimonial et dater les différentes étapes afin de repérer les évolutions des formes de l'union. En général, les questions concernant certaines caractéristiques du conjoint sont moins bien renseignées, en particulier après une séparation. Enfin les femmes sont plutôt réticentes, en cas de polygamie, à livrer des informations sur leur coépouse (enquête de Yaoundé par exemple).

Le module concernant les enfants a connu, lui aussi, des ajouts plus ou moins importants suivant les enquêtes. Le but principal de ce module c'est surtout de recueillir la vie génésique et le nombre d'enfants survivants afin d'analyser les interrelations entre vie génésique et le reste de la biographie (Kishimba, 2003). Toutefois certains questionnaires détaillent le cursus scolaire de chacun des enfants voire professionnel de chaque enfant. À Nairobi, une analyse concernant la mortalité a été tentée, mais les décès d'enfants semblent avoir été largement sous-estimés (sans doute parce que la formation des enquêteurs n'avait pas assez insisté sur ce point), ce qui rend l'analyse de la mortalité infanto-juvénile impossible³.

À Lomé seule la date du changement de religion avait été demandée. À Nairobi, cet aspect a fait l'objet d'une série de questions spécifiques sur la religion de la mère à la naissance de l'enquêté, sur son premier changement de religion le cas échéant, sur sa religion actuelle et sur le nombre de religions depuis la naissance, ont permis de reconstituer une « biographie religieuse ».

L'enquête de Nairobi a de son côté permis de montrer que l'analyse des biographies est possible même dans une ville où 8 habitants sur 10 sont des migrants, à condition d'utiliser des techniques d'analyse avancées. En effet, contrairement aux autres enquêtes, il n'est guère possible de commencer l'observation à la naissance (peu d'enfants naissent en ville et beaucoup d'entre eux migrent hors de la ville avant l'entrée à l'école) ou même à 15 ans (la plupart des habitants ont migré entre 18 et 23 ans). Il a donc fallu adapter les techniques d'analyse classiques, en particulier pour tenir compte des tronçures à gauche et des sorties temporaires d'observation. À noter que les logiciels d'analyse n'offraient pas cette possibilité de traitement lorsque les enquêtes biographiques ont débuté.

L'une des principales innovations avec les deux enquêtes effectuées au Mali et au Burkina Faso (en 2000) concerne le domaine d'études puisque ces deux enquêtes ont une couverture nationale. La plupart des travaux sur l'insertion urbaine ont porté sur des échantillons urbains. La question de la sélectivité migratoire se pose donc avec acuité dans la mesure où l'expérience des personnes enquêtées (donc présentes au moment de l'enquête) pourrait être différente de celles qui ont déjà vécu dans la capitale mais qui vivent ailleurs au moment de

³ À noter également qu'un recueil d'informations sur les personnes décédées dans les 5 années précédant l'enquête a été tenté à Nairobi, mais s'est soldé par un échec.

l'enquête. Si ce sont les plus dynamiques qui la quittent, l'impact positif de la migration pourrait être sous-estimé, et vice-versa. Grâce au caractère national de l'Enquête « Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso », il est possible de vérifier qui sont ces absents et éventuellement de les réintroduire dans l'analyse. Dans le cas précis de la relation entre migration et emploi, les résultats montrent que l'inclusion ou l'exclusion des absents de Ouagadougou au moment de l'enquête n'affecte en rien l'effet du statut migratoire sur l'accès à un premier emploi (Zourkaleini et Piché, 2005 et à paraître). Ces résultats sont importants car ils valident les nombreux travaux basés sur des échantillons uniquement urbains. Les analyses conduites exclusivement dans les capitales n'introduisent donc pas de biais majeurs.

L'enquête burkinabè a également largement innové dans un autre domaine en permettant, non seulement la collecte de données biographiques à l'échelle des individus, mais également en prévoyant une collecte d'informations à l'échelle des communautés qui ont conduit à « recueillir des informations sur l'historique des infrastructures sanitaires, scolaires, économiques, religieuses et culturelles, sur les projets de développement réalisés dans les localités, sur les catastrophes survenues au cours des cinquante dernières années et sur l'évolution des voies d'accès à la localité (Poirier et al. 2001, pp 305). Les modèles d'analyse multiniveaux se prêtent ainsi parfaitement bien à l'exploitation de telles informations (Beauchemin et Schoumaker, 2005).

L'enquête biographique malienne de 2000 porte le nom d'Enquête sur les dynamiques familiales et l'éducation des enfants au Mali (EDFEEM-2000). Outre la thématique spécifique de l'éducation, cette enquête a innové en collectant des informations biographiques auprès des enfants et des parents et/ou tuteurs des enfants (Marcoux et Pilon, 2003). Il est donc possible de lier les événements que connaissent des individus d'une même famille. Ceci nous a permis par exemple de circonscrire notamment l'effet des changements dans la situation matrimoniale du père (veuvage, entrée en polygamie, etc.) sur le devenir scolaire de ses propres enfants (Marcoux et Kobiané, 2005).

Des limites subsistent toutefois à ces enquêtes. En particulier, jusqu'à présent, on ne restitue pas l'évolution des conditions matérielles de subsistance, car on éprouve des difficultés à saisir rétrospectivement, sur l'ensemble de la vie, le niveau de « richesse » ou de pauvreté à travers les conditions d'habitat ou de revenus.

2 Des résultats nouveaux

2.1. L'analyse du parcours matrimonial

L'analyse démographique classique apporte de précieuses informations sur la formation des unions comme l'âge au premier mariage qui renseigne sur la précocité des unions ou l'écart d'âges entre conjoints qui est un des instruments de la subordination des femmes. L'analyse biographique permet de compléter ces informations en introduisant la durée des unions, la complexité des itinéraires matrimoniaux et les interactions avec d'autres événements. Le recul de l'âge au premier mariage des femmes est souvent imputé à une série de facteurs liés plus ou moins directement à l'urbanisation : scolarisation plus importante des filles, activité des femmes, en particulier dans le secteur moderne de l'économie, adoption de nouveaux comportements et de nouvelles conceptions des relations sentimentales avant le mariage. L'effet de générations est bien mis en évidence dans les différentes enquêtes biographiques : on relève une entrée nettement freinée pour la plus jeune génération. Dans la plupart des capitales, les hommes en situation de précarité (apprentissage, chômage) connaissent un net ralentissement de leur rythme d'entrée en union. Les tensions sur le marché de l'emploi qui

affectent spécialement les jeunes gens en restreignant leur accès à l'emploi, les conduit à différer leur mariage. L'absence de logement autonome contribue également à freiner leur entrée en union.

Les enquêtes de Bamako en 1992, de Lomé en 2000 et du Mali en 2000, ont par ailleurs permis de saisir des informations sur les différentes célébrations du mariage (traditionnelle, religieuse et civile) et du coup, grâce à la datation de ces célébrations, de mettre en exergue les modifications qui ont pu apparaître dans le temps en ce qui a trait à l'importance et la séquence des multiples marqueurs d'un même mariage. Si la cérémonie dite « civile » ne concerne qu'une faible proportion de la population qui se marie, les analyses produites ont pu révéler chez les jeunes générations « une tendance à espacer les célébrations, tout en privilégiant celles qui sont socialement les plus importantes, la religieuse et la coutumière » (Marcoux *et al.*, 1995, p.142). Toutefois, dans un contexte de difficultés financières, on observe que la célébration religieuse devient la porte d'entrée au mariage ; la célébration coutumière nécessitant la mobilisation de fonds importants (cadeaux, dons, etc.) que le futur époux et sa famille semblent avoir de plus en plus de difficulté à réunir.

Les enquêtes biographiques permettent de bien mettre en avant que les difficultés matérielles (problèmes d'emploi, de logement et de constitution des prestations matrimoniales) sont les principaux facteurs du recul de l'âge au mariage (Kuépié, 2002 ; Antoine *et al.*, 1995 ; Marcoux et Piché, 2001). Mais elles s'avèrent aussi riche d'enseignements sur d'autres aspects des itinéraires matrimoniaux.

La faiblesse des connaissances sur l'instabilité du mariage en Afrique limite les analyses de l'évolution du phénomène au cours du temps (Hertrich et Locoh, 1999). Les données du moment provenant d'une enquête ou d'un recensement laissent croire à une faiblesse de la fréquence des divorces, car dans la plupart des pays la proportion de femmes divorcées est faible. Ces proportions masquent totalement le phénomène qui demeure occulté par l'ampleur du remariage. Les enquêtes biographiques ont bien mis en évidence l'importance du divorce (plus d'un mariage sur trois à Dakar, une union sur quatre à Lomé, Antananarivo ou Yaoundé) (Antoine et Dial, 2005 ; Thiriart, 1998) et l'intensité du remariage. La modélisation du risque de divorce fait apparaître certaines tendances fortes rencontrées dans toutes les villes. Parmi elles, citons le manque de travail du mari et l'absence de logement autonome du couple. En cas d'hébergement par la famille du mari, les sources de tensions et de conflits sont grandes quand cohabitent l'épouse, la mère et souvent les sœurs du mari (Dial, 2006). Cependant la crise économique qui s'est installée et qui perdure dans ces villes fait qu'aujourd'hui, les jeunes couples sont contraints de vivre au quotidien les problèmes que pose cette cohabitation.

À travers la biographie des hommes, on peut décrire certains aspects de la dynamique matrimoniale et des interrelations entre polygamie et divorce. On peut considérer que dès le début de l'union polygame, il y a un risque de divorcer ou de se séparer de la première ou de la seconde épouse. Selon certains travaux anthropologiques, plusieurs facteurs viennent freiner le divorce de la première épouse. Le premier mariage scelle souvent une alliance entre les familles (Fainzang et Journet, 1988) et l'union avec la première épouse devrait donc être plus stable. Pourtant, dans les unions polygames urbaines, les premières épouses divorcent bien plus que les secondes (Antoine, 2006). Il s'agit là de risques concurrents et le recours à des tables comparées comme l'estimateur de Aalen (1978) est indispensable. Dans trois des villes étudiées (Bamako, Dakar et Yaoundé) où la polygamie existe, la même tendance est observée : on divorce plus rapidement de la première épouse que de la seconde. La polygamie n'est pas nécessairement la cause principale, c'est plutôt l'inégalité de traitement ou la rivalité avec la seconde épouse qui entraîne le divorce de la première. Les analyses de régression confirment que la polygamie est un des principaux facteurs qui accélèrent le divorce de la première épouse.

C'est un des apports des analyses biographiques que de montrer l'ampleur sous-estimée du divorce et les répercussions de la précarité sur les itinéraires matrimoniaux. D'autres analyses sont également possibles qui font intervenir entre autre la mobilité sociale au cours de la vie de l'individu.

2.2. Mobilité sociale et famille

A partir de l'itinéraire de travail des individus et en s'appuyant sur les travaux traitant de la mobilité professionnelle, nous sommes en mesure de déterminer, à chaque étape du cycle de vie, si les enquêtés sont en phase d'ascension, de déclassement ou de stagnation sociale. L'examen des effets de tels cursus sur le mariage et la fécondité s'avère ainsi fort instructif. Les travaux sur l'enquête de Bamako ont montré que la mobilité professionnelle descendante accélère la sortie du célibat des femmes (allant à l'encontre d'une tendance générale au retard de l'âge au premier mariage des femmes) et, au contraire, retarde le mariage des hommes, renforçant la tendance générale observée chez ces derniers. Par ailleurs, la mobilité ascendante accélère la sortie du célibat des hommes (Marcoux et Piché, 1998). Dans un contexte de crise, l'effet combiné de ces tendances vient donc favoriser davantage l'augmentation de l'écart d'âge au premier mariage entre conjoints, écart qui à son tour a un effet non négligeable sur le maintien de la polygamie observé au Mali (Marcoux, 1997). À ce propos, les analyses fines issues de l'enquête de Bamako ont permis de constater que « l'hypothèse d'une polygamie ostentatoire, qui s'inscrirait dans une symbolique d'affirmation de la richesse de la part de certains hommes, ne semble pas trouver de confirmation (...) [alors que], tout comme le propose Ester Boserup (1985) pour le milieu rural, les activités urbaines s'appuyant davantage sur l'économie familiale favoriseraient l'entrée en polygamie des hommes » (Marcoux et Piché, 1998, p. 234). Dans la mesure où les difficultés de l'économie malienne et la restructuration du marché du travail favorisent encore davantage les stratégies de subsistance qui reposent sur les logiques d'économie familiale, il s'avère peu probable que la polygamie recule rapidement.

La même démarche peut également être suivie pour l'étude de la fécondité, comme l'ont fait Richard Marcoux et Victor Piché (2001) pour Bamako, de même que Ngoy Kishimba (2003) avec les données de Yaoundé. Les données de ces enquêtes se prêtent en effet très bien par exemple pour l'examen de l'hypothèse d'une transition démographique de crise qui annoncerait un déclin de la fécondité. Pour Bamako, où la population a connu une dégradation continue de son pouvoir d'achat du milieu des années 1960 jusqu'au renversement du gouvernement du Général Moussa Traoré (1991), il est intéressant d'examiner si les modifications négatives du contexte économique ont eu un impact sur les projets d'agrandissement des familles d'une génération à l'autre. Rappelons par ailleurs qu'au début des années 1990, plus de 97% des Bamakois et Bamakoises déclaraient connaître une méthode contraceptive moderne et que l'accès aux services de santé et de planification familiale posait nettement moins de problème dans la capitale malienne que dans les régions rurales. Les résultats obtenus en liant les biographies professionnelles et les histoires génésiques donnent des résultats surprenants. Chez les hommes on observe que l'effet des différents cursus professionnels n'est pas direct sur l'agrandissement ou non de la taille de leur descendance ; il passe plutôt par les variables intermédiaires démographiques bien connues : le recul du mariage, la stabilité de l'union, la mortalité infantile, etc. Pour les femmes, on observe que la mobilité professionnelle ascendante conduirait même à accélérer l'arrivée des naissances de rang 1 et 2, ce qui permet aux auteurs de dire que « l'incompatibilité des rôles de mère et de travailleuse semble donc devoir être tout à fait exclue » (Marcoux et Piché, 2001, pp. 184).

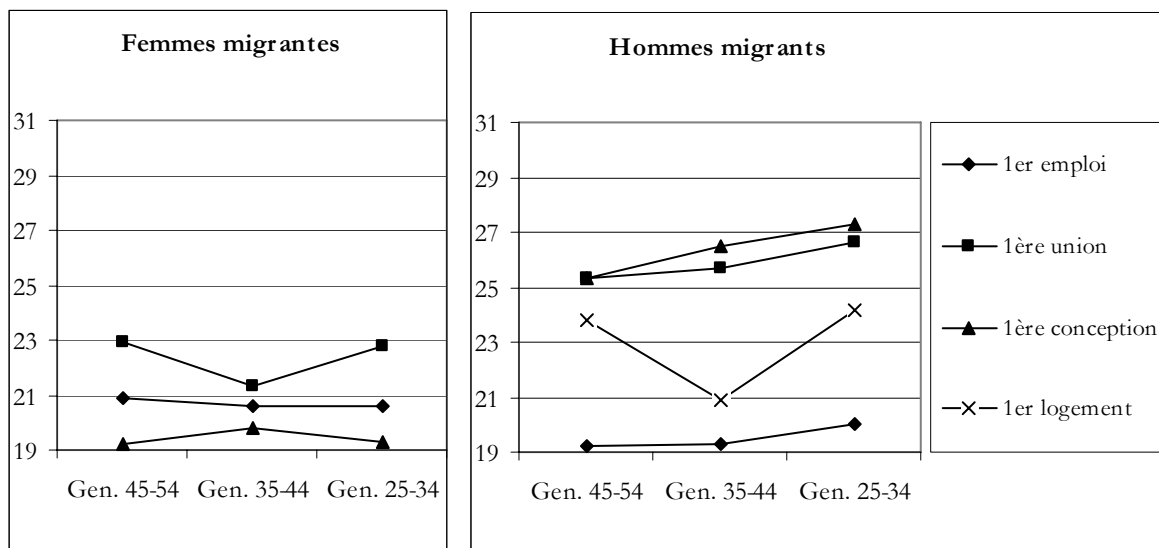
A Yaoundé, Ngoy Kishimba (2003) observe de faibles probabilités d'ascension sociale et au contraire relève des chances réduites de rester dans les catégories aisées pour les jeunes générations issues de ces catégories découlant de la crise de l'emploi. À l'inverse de l'hypothèse d'une transition de crise qui conduirait à la limitation des naissances, Ngoy Kishimba (2003) observe à Yaoundé que la mobilité sociale descendante accélère l'entrée en union et favorise une précocité de la fécondité, en particulier hors mariage.

2.3. L'analyse multi événements

Partant du principe que chaque type d'événement biographique est potentiellement un déterminant d'un autre type d'événement biographique, l'équipe de Nairobi a construit des diagrammes d'influence réciproque de quatre événements biographiques majeurs, qui marquent l'entrée dans la vie adulte : le premier accès à l'emploi, le premier accès à un logement indépendant, le premier enfant et la première union (Agwanda *et al.*, 2004, 2006).

La simple analyse descriptive montre que, pour les hommes comme pour les femmes, l'entrée dans la vie adulte est étonnamment stable au cours du temps, comme en témoigne la relative constance des âges médians aux « premières fois ».

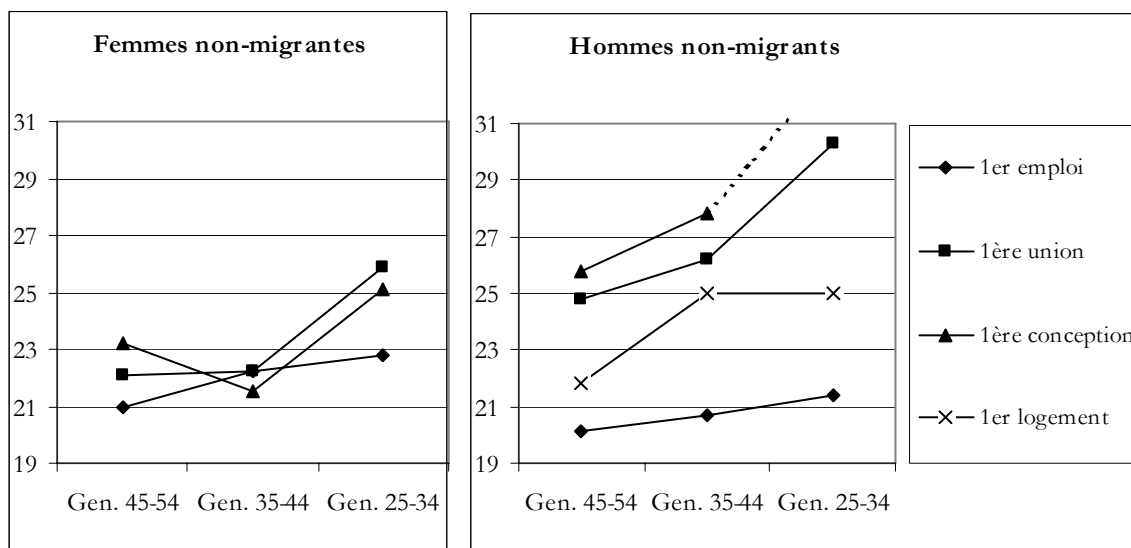
Figure 1 : Âges médians au premier emploi, à la première union, à la première conception et au premier logement par sexe des migrants à Nairobi



Source : Agwanda *et al.* 2004

La crise de l'insertion professionnelle qui s'est faite sentir surtout dans les années 90 et qui a affecté plus la minorité de non-migrants que la majorité migrante. En fait, les différences de genre apparaissent plus importantes que les différences selon le statut migratoire ou selon la génération. Le potentiel économique des femmes, qui s'est amélioré grâce à l'éducation, n'a pas remis en cause le modèle d'insertion économique, dominé par les hommes. Il semble même que la minorité non-migrante a réagi à cette crise non pas tant par un retard au premier emploi que par un retard généralisé de l'indépendance résidentielle et de la constitution de la famille (union et conception), comme généralement dans les autres capitales africaines.

Figure 2 : Âges médians au premier emploi, à la première union, à la première conception et au premier logement par sexe des non-migrants à Nairobi



Source : Agwanda *et al.*, 2004

L'analyse, à l'aide de modèles de régression, des influences réciproques des événements marquant l'entrée dans la vie adulte a permis de montrer que l'accès et la qualité de l'emploi sur-déterminent l'insertion résidentielle et la constitution de la famille chez les hommes. L'insertion urbaine des hommes est très sélective et se fait sur la base de l'insertion professionnelle. Chez les femmes, l'insertion se fait avant tout par leur rôle de mère ou de conjointe, contrairement à ce que le caractère moderne de la ville de Nairobi (tout au moins en comparaison des autres capitales où des enquêtes biographiques ont eu lieu) aurait pu laisser croire. La dépendance économique des femmes est flagrante non seulement par rapport aux hommes mais par rapport à la famille en général (Agwanda et Bocquier, 2004). Le potentiel économique des femmes, qui s'est amélioré grâce à l'éducation, n'a pas remis en cause le modèle d'insertion économique, dominé par les hommes. La main-d'œuvre féminine aurait constitué la variable d'ajustement principale des entreprises qui ont eu à faire face à la crise des années 90, de sorte que le taux d'activité des femmes a même diminué depuis les années 80 (Bocquier, 2005). Chez les femmes, le taux de participation à la vie active n'était que de 51 % en 1999 contre 84% chez les hommes. À Nairobi, le ratio de dépendance (population non occupée rapportée à la population occupée) a augmenté de 20 %, de 1,22 en 1989 à 1,47 en 1999.

D'après les analyses de régression, les différences de genre apparaissent plus importantes que les différences selon le statut migratoire ou selon la génération identifiée par l'analyse descriptive. Ni l'analyse transversale, ni l'analyse longitudinale descriptive, n'auraient permis à elles-seules de comprendre les relations causales entre événements. Par exemple, chez les hommes migrants, le fait d'obtenir une résidence indépendante n'a pas d'influence sur la probabilité d'entrer en union, contrairement à ce que peut laisser croire l'ordre des âges médians à la première résidence indépendante et à la première union. De la même façon, la première grossesse a un effet positif sur la première union des femmes migrantes, mais aucune sur leur entrée dans la vie active, bien que l'âge médian de cet événement soit postérieur à l'âge médian à la première grossesse.

Conclusion

Cette communication a permis d'illustrer certaines des nombreuses possibilités offertes par la collecte et l'analyse des biographies dans un certain nombre de domaines. L'enquête biographique est une véritable approche longitudinale où chaque événement vécu par l'individu est situé par rapport au contexte du moment (temps individuel et collectif), et non pas par rapport à sa situation au moment de l'enquête. L'expérience accumulée en Afrique ces dernières années montre qu'il est possible pour des équipes de recherche nationale d'appliquer des techniques jusqu'alors jugées utilisables seulement dans les pays développés. Les enquêtes biographiques semblent très bien adaptées à la réalité des terrains africains et demeurent d'un coût relativement faible : à partir d'un échantillon souhaitable de 2 000 à 2 500 personnes à l'échelle d'une ville ou d'une région d'un pays, on peut obtenir des résultats très fiables sur des interrelations complexes entre variables économiques, démographiques et sociales.

Dans des pays où les observations continues et fiables sont rares, les enquêtes biographiques retracent sur une période relativement longue les principales évolutions socio-économiques au niveau des ménages. En analysant les effets de la crise économique sur la transition démographique on tente d'appréhender les interrelations entre les sphères économique et socio-démographique. On le voit, ce type d'enquête offre une alternative aux méthodologies traditionnelles d'analyse dans les pays en développement. Les méthodes autant descriptives qu'approfondies fournissent des indicateurs dans diverses dimensions du temps, par âge, par génération ou par période calendaire. Les enquêtes biographiques permettent en somme de mieux révéler les liens entre les cursus d'activités, les itinéraires migratoires et les histoires familiales que traversent les populations et qui donnent lieu, en Afrique notamment, à des transformations originales des rapports sociaux à travers le temps.

Références bibliographiques

- Aalen O., 1978 : Non parametric inference for a family of counting processes. *The Annals of Statistics*, vol. 6, n° 4, p. 701-726.
- Adjamagbo A., Antoine Ph., Béguy D., Dial F.B., 2005 : Comment les femmes concilient-elles mariage et travail à Dakar et à Lomé, 6èmes journées scientifiques du Réseau « Démographie » de l'AUF. « *Ville du Sud. Dynamiques, diversités et enjeux démographiques et sociaux* » Cotonou, 21-24 novembre 2005, 18 p. (Document de travail DIAL /2006/04)
- Agwanda, A.O. and P. Bocquier. 2004 : An Event History Analysis of Factors Influencing Entry into Parenthood In Nairobi. *African Population Studies* 19(2). p.43-62.
- Agwanda, A.O., P. Bocquier, A. Khasakhala, and S.O. Owuor, 2004 : The Effect of Economic Crisis on Youth Precariousness in Nairobi - An Analysis of Itinerary to Adulthood of Three Generations of Men and Women. 32 p. (*DIAL Working Papers / Documents de Travail*. Paris, DIAL/2004/04).
- Agwanda, A.O., P. Bocquier, A. Khasakhala, I. Nyandega, and S.O. Owuor, 2006 : *Biography of three generations of Nairobi residents - Thirty years of social urban history*. Nairobi. CODESRIA, University of Nairobi Press, IFRA, IRD. (à paraître)
- Antoine Ph., Bry X., Diouf P.D., 1987: La fiche "Ageven": un outil pour la collecte des données rétrospectives. *Techniques d'enquête*, dec 87, Vol 13, n°2, p. 173-181.
- Antoine Ph., Djiré M., Laplante B., 1995 : Les déterminants socio-économiques de la sortie du célibat à Dakar. *Population*, n° 1, p. 95-118

- Antoine Ph., Bocquier Ph., Fall A. S., Guissé Y.M., Nanitelamio J., 1995 : *Les familles dakaroises face à la crise*. ORSTOM-IFAN-CEPED, Dakar, 209 p.
- Antoine Ph., Ouédraogo D. et Piché V. (éditeurs), 1998 : *Trois générations de citoyens au Sahel. Trente ans d'histoire sociale à Dakar et à Bamako*, Paris, L'Harmattan, 281 p.
- Antoine Ph., Bocquier Ph., Razafindratsima N., Roubaud F. (éds), 2000 : *Biographies de trois générations dans l'agglomération d'Antananarivo. Premiers résultats de l'enquête BIOMAD-98*, CEPED, collection Documents et manuels n° 11, Paris, 141 p.
- Antoine Ph. et A.S. Fall (s.d. de) avec A. Adjamagbo, A. Diagne, F.B. Dial, L.Moguerou, A.L. Ndiaye, T. Ndoye, C.T. Touré, 2002 : *Crise, passage à l'âge adulte et devenir de la famille dans les classes moyennes et pauvres à Dakar*, Rapport d'étape pour le CODESRIA, IRD-IFAN, Dakar, Mars 2002, 118 p + 22 p annexes.
- Antoine Ph., Bocquier Ph., Maminirina T., Razafindratsima N., 2004 : Collection of biographical data in Antananarivo : The Biomad98 survey, *Inter-stat* N° 28, April 2004, Eurostat/DFID/INSEE, London, p. 5-31.
- Antoine Ph., Dial F. B., 2005 : Mariage, divorce et remariage à Dakar et Lomé, in Vignikin Kokou et Vimard Patrice (dir.), *Familles au Nord, Familles au Sud*, p. 205-232, Academia-Bruylant, Louvain-la-Neuve, 689 p.
- Antoine Ph., 2006 : Event-History Analysis of Nuptiality, in . *Demography: Analysis and Synthesis, A Treatise in Population Studies*, G. Caselli, J. Vallin and G. Wunsch (Editor), Vol 1, Elsevier, Academic Press, p. 339-353
- Antoine Ph., 2006 : The Complexities of Nuptiality: From Early Female Union to Male Polygamy in Africa, in . *Demography: Analysis and Synthesis, A Treatise in Population Studies*, G. Caselli, J. Vallin and G. Wunsch (Editor), Vol 1, Elsevier, Academic Press, p. 355-371.
- Beauchemin C., Schoumaker B., 2005 : Migration to cities in Bukina Faso. Does the level of development in sending areas matter?, *World Development*, 33, 7, 2005, p. 1129-1152
- Beguy D., 2006 : L'effet du travail féminin sur l'espace des grossesses à Dakar et à Lomé, *Population et travail. Dynamiques démographiques et activités. Colloque international d'Aveiro, AIDELF*, Portugal, 18-23 septembre 2006, 15 p.
- Blossfeld H-P., Hamerle A. and Mayer K.U., 1989 : *Event History Analysis. Statistical Theory and Application in the Social Sciences*. Millsdale, Lawrence Erlbaum Associates Publishers, 294 p.
- Bocquier Ph., 1991 : Les relations entre mortalité des enfants et espacement des naissances dans la banlieue de Dakar (Sénégal), *Population*, INED, n°4, juillet-août 1991, p. 813-832.
- Bocquier Ph., 1996 : *L'analyse des enquêtes biographiques à l'aide du logiciel Stata*. Paris, CEPED, Coll. Documents et Manuels n° 4, 208 p.
- Bocquier Ph. 2005. Informal Sector versus Informal Contracts in Nairobi, Kenya. 25 p. in *DIAL Working Papers / Documents de Travail*. Paris: DIAL.
- Boserup E.. 1985 : Economic and demographic interrelations in Sub Saharan Africa, *Population and Development Review*, vol. 11, no 3, pp 383-397.
- Calves A.-E. et R. Marcoux, 2004 : « Réponses des populations à la crise en Afrique francophone : l'éclairage des enquêtes biographiques récentes », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 33, no 2. pp. 161-165.
- Cordell D., J. W. Gregory et V. Piché, 1996 : *Hoe and Wage : A Social History of a Circular Migration System in West Africa*. Boulder (Colorado), Westview Press, collection « African Modernization and Development Series ».

- Coulibaly S., J. Gregory et V. Piché, 1980 : *Les migrations voltaïques*. Tome I : Importance et ambivalence de la migration voltaïque. Ottawa, Centre de recherches pour le développement international (CRDI).
- Courgeau D., 1999 : L'enquête « Triple biographie : familiale, professionnelle et migratoire » in *Biographies d'enquêtes. Bilan de 14 collectes biographiques* édité par Groupe de réflexion sur l'approche biographique, p. 59-74, Paris, INED, IRD, Réseau Socio-Économie de l'habitat, Collection Méthodes et savoirs, 340 p.
- Courgeau D., Lelièvre E., 1989 : *L'analyse démographique des biographies*, Manuel de l'INED, Paris, PUF, 289 p.
- Cox D.R., 1984 : *Analysis of survival data*. London, Chapman and Hall, 201 p.
- Dial F.B., 2006 : *Le parcours matrimonial des femmes à Dakar: subir le mariage, s'approprier le divorce ?* Thèse en sociologie à l'Université de Paris X-Nanterre, École Doctorale Économie, Organisations et Société, 2 vol, 421 p.
- Fainzang S., Journet O., 1988 : *La femme de mon mari. Anthropologie du mariage polygamique en Afrique et en France*. Paris, L'Harmattan, 172 p.
- Groupe de réflexion sur l'approche biographique (GRAB), 1999 : *Biographies d'enquêtes. Bilan de 14 collectes biographiques*, Paris, INED, IRD, Réseau Socio-Économie de l'habitat, Collection Méthodes et savoirs n° 3, 340 p.
- Haeringer Ph., 1972 : Méthodes de recherche sur les migrations africaines. Un modèle d'interview biographique et sa transcription synoptique. *Cahiers ORSTOM ser. Sc. Hum*, Vol IX, n°4, p 439-453.
- Hertrich V., Locoh T., 1999 : Rapports de genre, formation et dissolution des unions dans les pays en développement. Liège, UIESP, 46 p. (*Gender in population series*)
- Kishimba Ngoy, 2003 : *Trajectoires socio-économiques et constitution de la descendance à Yaoundé (Cameroun). Le cas des hommes et des femmes âgés de 25 à 54 ans*. Thèse de doctorat de démographie, Université de Paris X – Nanterre, 429 p.
- Kouamé A. (sous la direction de), 1999 : *Education et emploi des femmes à Abidjan*, Paris, L'Harmattan, 288 p.
- Kouamé A., Beining E., Gueye A., Kuepié M., Kishimba N., Antoine P., 1999 : L'enquête "Crise et insertion urbaine à Yaoundé", in *Biographies d'enquêtes. Bilan de 14 collectes biographiques* édité par Groupe de réflexion sur l'approche biographique, p. 221-240, Paris, INED, IRD, Réseau Socio-Économie de l'habitat, Collection Méthodes et savoirs, 336 p.
- Kuépilé M., 2002 : *L'accès à la responsabilité familiale à Yaoundé : évolution intergénérationnelle et facteurs explicatifs*. Thèse de doctorat. UFR de Sciences Sociales. Université de Nanterre-Paris X, 350 p.
- Lebris E., 1982 : Contenu géographique et contenu social de la notion de résidence. *Cahiers d'Etudes africaines*, 81-83, XXI-1-3, p. 129-174.
- Lelièvre E., Vivier G., 2001 : Évaluation d'une collecte à la croisée du quantitatif et du qualitatif : l'enquête « Biographie et entourage », *Population*, 56 (6), p. 1043-1074.
- Marcoux R., M. Guèye et M. K. Konaté, 2006 : Environnement familial, itinéraires scolaires et travail des enfants au Mali, *Enfants d'aujourd'hui. Diversité des contextes, pluralité des parcours*, Paris, AIDELF-PUF, no11, tome 2, p. 961-973
- Marcoux R. et J.-F. Kobiané, 2005 : Itinéraire de travail et d'éducation des enfants au Mali et environnement familial, 25^{ème} Congrès International de l'Union Internationale pour l'Étude Scientifique de la Population (UIESP), Session no 703 sur l'Éducation, Tours (France), juillet 2005

- Marcoux R. et M. Pilon, 2003 : Evaluation and Prospects of Methodological Approaches Concerning Primary Education in Countries of the South: the Point of View of Demographer, In M. Cosio, R. Marcoux. M. Pilon et A. Quesnel (sous la direction de), *Éducation, famille et dynamique démographique*, Paris, Éditions du CICRED, p. 125-152.
- Marcoux R. et V. Piché, 1998 : «Crise, pauvreté et nuptialité à Bamako», In F. Gendreau (sous la direction de), *Crise, pauvreté et changements démographiques dans les pays du sud*, Paris, Éditions ESTEM, pp. 219-235.
- Marcoux R. et V. Piché, 2001 : «Mobilité sociale et fécondité à Bamako (Mali)», In F. Gendreau (sous la direction de), *Les transitions démographiques des pays du Sud*, Paris, Éditions ESTEM, pp. 171-186.
- Marcoux R., 1997 : «Nuptialité et maintien de la polygamie en milieu urbain au Mali», *Cahiers québécois de démographie*, vol. 26, no 2, p.191-215.
- Marcoux R., M. Guèye et M. K. Konaté, 1995 : La nuptialité : entrée en union et types de célébration à Bamako, dans *L'insertion urbaine à Bamako (Mali)*, sous la direction de D. Ouédraogo et V. Piché. Paris, Ed. Karthala, p. 107-133.
- Marcoux R., Zoungrana C., J. Tokindang et M. K. Konate, 1999 : « Le travail des enfants », In Ph. Bocquier et T. Diarra (sous la direction de), *Population et société au Mali*, Paris, L'Harmattan, p. 177-190.
- Ouédraogo D. et Piché V. (éds), 1995 : *L'insertion urbaine à Bamako*. Paris, Karthala, 205 p.
- Piché V., J. W. Gregory et J.P. Lavoie. 1984 : « L'analyse historique des migrations : la pertinence de l'analyse longitudinale à partir des histoires rétrospectives ». *Genus*, XL, 3-4, juillet-décembre : 25-45.
- Poirier J., V. Piché, G. Le Jeune, B. Dabiré et H.R. Wane, 2001 : « Projet d'étude des stratégies de reproduction des populations sahéennes à partir de l'enquête « Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso » », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 30, no 2, p. 289-309.
- Rondeau C., L. Gingras, M. K. Konaté et R. Marcoux, 1996 : Propriétaires ou hébergés? À propos des difficultés à saisir le statut résidentiel à Bamako » *Revue Canadienne des Études Africaines*, vol 30, no 3, p.409-423.
- Thiriat M.-P., 1998 : Faire et défaire les liens du mariage. Évolution des pratiques matrimoniales au Togo. Paris, CEPED, (Les Études du CEPED, n° 16), .
- Urd - Dgscn, 2002 : Famille, migrations et urbanisation au Togo, Fascicule 4 : Migrations et insertion urbaine à Lomé, Lomé, 122 p. + annexes.
- Vivier G., 2006 : La fiche Ageven : un outil adapté à la collecte des trajectoires, *Population et travail. Dynamiques démographiques et activités. Colloque international d'Aveiro, AIDELF*, Portugal, 18-23 septembre 2006, 10 p.
- Zourkaleini Y., Piché V., (à paraître) : « Migration et emploi », dans Ouedraogo D. et Piché V. (éds), *Dynamique migratoire, environnement et insertion urbaine à Ouagadougou*, chapitre 5
- Zourkaleini Y., Piché V., 2005 : Migration et emploi urbain : le cas de Ouagadougou, *African Population Studies/Étude de la population africaine*, vol. 20, no 1, p.69-87.

Annexe : Exemple de fiche Ageven

SEGMENT / / / / /			MENAGE / / / /		IND / / /		AGEVEN		Enquête BIOMAD-1998	
Histoire	An.	Dur.	FAMILLES	statut	RESIDENCES	Statut	ACTIVITE	statut		
	1998	0								
	1997	1		↑						
	1996	2	N ₄ Alain (03)	Civil et religieux						
	1995	3		↓ (99)	Tananarivo					
Incendie	1994	4	U ₂ Alice (02)	Union libre						
	1993	5								
	1992	6								
	1991	7								
Grèves	1990	8	D ₁ Marie (88)							
	1989	9		↑						
	1988	10		↓ (99)						
	1987	11		↑						
	1986	12								
	1985	13								
	1984	14								
	1983	15	N ₃ François (06)	Civil et religieux						
	1982	16								
Elec.prés	1981	17			Antsirabé		SOLIMA			
	1980	18	N ₂ Faly (10)							
	1979	19		↓						
	1978	20		↑ (99)						
	1977	21								
	1976	22	N ₁ Joseph (02)	Coutumier						
Rév.démo	1975	23								
	1974	24	U ₁ Marie (03)							
	1973	25		↓						
	1972	26								
Evénem.	1971	27			Tananarivo					
	1970	28								
	1969	29								
	1968	30								
	1967	31								
	1966	32								
	1965	33								
	1964	34								
	1963	35								
	1962	36								
	1961	37								
Indépend.	1960	38								
	1959	39			Behenjy					
	1958	40								
	1957	41								
	1956	42								
	1955	43								
	1954	44								
	1953	45								
	1952	46	N Thierry (05)							
	1951	47								
	1950	48								

La vie de Thierry

Thierry est né en mai 1952 à Behenjy. En 1959 il commence sa scolarité à l'école publique, puis en 1963 la continue dans une école privée catholique. Il arrête l'école en 1966 et par la suite part avec ses parents en 1967 à Antananarivo. Il débute un apprentissage de mécanicien la même année. En septembre 1972, il rentre à la SOLIMA comme ouvrier mécanicien. Le premier mariage de Thierry avec Marie (U₁) a été célébré coutumièrement en mars 1974 et le mariage civil et la cérémonie religieuse ont été célébrés en décembre 1978. Trois enfants vont naître au cours de cette union, Joseph en février 1976, Faly en octobre 1980 et François en juin 1983. Jusqu'en juillet 1976, l'enquêté a toujours été hébergé chez ses parents. Deux ans après son mariage, en juillet 1976, il est muté par son entreprise à Antsirabe, où il loue un logement. Durant son séjour à Antsirabe il bénéficie d'une promotion dans son entreprise et devient chef d'équipe en 1981. Cependant il perd son emploi au début de l'année 1990. Il décide de revenir la même année à Antananarivo. Depuis 1988, sa femme et lui vivaient séparément. Il divorce en 1990. Se retrouvant seul, sans emploi, il retourne vivre chez ses parents.

En juin 1992, il décide de s'installer comme mécanicien à son propre compte. Quelque temps plus tard il rencontre la jeune Alice, et en février 1994, elle vient vivre avec lui. En juin 1994, le père de Thierry décède et il hérite du logement familial, devenant ainsi propriétaire. En 1995, il se marie avec Alice et en mars 1996, Alice met au monde le petit Alain en mars 96. La même année, Thierry développe ses activités et il embauche un ouvrier.